

**ORDRE DU JOUR**

**SEANCE PUBLIQUE**

Adoption de la nouvelle identité visuelle de la Commune (logos).

- A. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 29 janvier 2015.
- 1B – 1 Délégation de signature de la Secrétaire communale.- Prise pour information.
- 2B – 1 Environnement.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.
- 2C – 1 Logement.- Rachat de parts de la Société Uccloise du Logement, dans le cadre de la fusion de celle-ci.
- 2D – 1 Propriétés communales.- Immeuble sis chaussée de Waterloo, 935 (copropriété "Uccle 2000").- Divers travaux aux parties communes.- Participation financière.- Dépense extraordinaire.- Modification budgétaire.
- 2D – 2 Propriétés communales.- Avenue des Muses, 9.- Vente de gré à gré d'une bande de terrain communal supportant une canalisation souterraine.- Résultats de l'enquête "de commodo et incommodo".
- 2D – 3 Propriétés communales.- Vente de gré à gré, au plus offrant, d'une maison sise rue Xavier De Bue, 20.- Résultats de l'enquête "de commodo et incommodo".
- 2D – 4 Régie foncière.- Vente de gré à gré, au plus offrant, d'un terrain situé avenue Jean et Pierre Carsoel.- Résultats de l'enquête "de commodo et incommodo".
- 2E – 1 Personnel.- Règlement de travail.- Modifications.
- 2E – 2 Personnel.- Conditions d'admission.- Appels publics.- Modification des droits d'inscription.
- 2E – 3 Personnel technique.- Conditions d'admission au grade de directeur-général des Travaux.- Modification.
- 3B – 1 Approbation du budget 2015.- Prise d'acte.
- 7A – 1 Travaux publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Marchés publics.- Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et échevins.
- 7A – 2 Amélioration de revêtements routiers en asphalte.- Exercice 2015.- Approbation de la dépense, des documents d'adjudication, du mode de passation du marché et du mode de financement.
- 7A – 3 Achat de deux camions multifonction.- Approbation des conditions du marché.
- 7A – 4 Programme triennal d'investissement 2013-2015.- Projet URE.- Ecole de Verrewinkel (création de 4 classes supplémentaires) et Ecole de Calevoet (extension).
- 7B – 1 Transfert d'une installation de feux de signalisation à la Région de Bruxelles-Capitale.
- 7B – 2 Police de la circulation routière.- Règlement général complémentaire.- Voiries communales.- Abrogations, rectifications et nouvelles dispositions.
- 8A – 1 A.S.B.L. A.L.E. d'Uccle.- Compte et rapport d'activité 2014.- Modification du nombre des représentants de l'AG et du CA.
- 8A – 2 Signature d'une convention entre la Commune d'Uccle, l'Agence locale pour l'Emploi d'Uccle et l'A.S.B.L. JobYourself en vue de l'organisation d'un programme d'actions favorisant l'"autocréation d'emploi".

Objets inscrits à l'ordre du jour à la demande de Conseillers communaux :

1) **M. Minet** :

La création confidentielle d'un vaste marché transatlantique.

2) **M. Wyngaard** :

Le financement éthique et solidaire dans la gestion communale.

Uccle, le 9 avril 2015.

Par ordonnance :  
La Secrétaire communale,

Laurence VAINSEL

Le Collège,

Armand DE DECKER  
Bourgmestre.